



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

En conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, AVIS est par les présentes donné que le rapport financier préparé par le trésorier et le rapport des vérificateurs, pour l'exercice financier 2021 seront déposés à la séance du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux qui sera tenue le 10 mai 2022 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, 12001 boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 2 mai 2022.

SOPHIE VALOIS, Greffière